

La chronique du sydeme

edito

La Chronique n°6 du Sydeme s'inscrit dans un registre pédagogique. En effet, devant le succès remporté l'an dernier avec les écoles primaires de la région, nous avons décidé d'organiser un nouveau concours pédagogique baptisé « Pass'écolo, le passeport de l'écologie et du développement durable ». Ecoliers des cycles 2 et 3 du Sydeme, enseignants, soyez au rendez-vous !

Notre rubrique « Consignes de tri » porte ce mois-ci sur le recyclage des produits métalliques, comme les aérosols, les conserves, les canettes, les barquettes en aluminium...

Dans notre thématique « Vous avez la parole », nous répondons aux interrogations sur le tri des bouchons, des capsules et des couvercles.

Et comme toujours, si vous souhaitez nous faire part de vos remarques ou si vous avez des suggestions particulières, n'hésitez pas à nous contacter.

CHARLES STIRNWEISS, Président du Sydeme.

L'Actu' du Sydeme

• Pass'écolo : lancement d'un projet pédagogique éco-citoyen !

Tous les deux ans, le Sydeme propose aux écoles primaires de son territoire des concours pédagogiques sur des thématiques environnementales. « Déchet'mode » et « Croa'ton histoire », les deux concours proposés l'an dernier, ont particulièrement plu aux enseignants et aux enfants. Aussi, l'équipe du Sydeme a décidé de poursuivre cette année ses actions de sensibilisation auprès du jeune public. Avec la collaboration de nos intercommunalités et de nos partenaires, nous proposons un nouveau projet pédagogique ouvert à toutes les écoles primaires de Moselle-Est et d'Alsace Bossue.

L'éco-citoyenneté est au cœur de cette animation baptisée « Pass'écolo » : le passeport de l'écologie et du développement durable. Nous invitons les écoliers de cycle 2 et 3 à entrer au cœur de l'action ! Les classes participantes étudieront un des quatre sujets suivants : les déchets, la biodiversité, l'eau ou l'énergie. Ils illustreront leur travail par des initiatives concrètes réalisées en faveur de l'environnement : elles seront relatées tout au long de l'année dans leur Pass'écolo. Tous nos petits éco-citoyens seront récompensés pour leur implication, des lots écolos seront dévoilés en juin prochain : produits et jeux respectueux de l'environnement !

Les enseignants peuvent télécharger le dossier sur notre site internet www.sydeme.fr. Les bulletins d'inscription doivent être envoyés au Sydeme avant le 30 novembre 2010.



Bouge ta classe agis pour la planète.

Zoom sur le tri des métaux

• Consignes de tri

A déposer dans le sac jaune transparent, le sac orange ou la caisse jaune selon votre lieu de résidence.



- Les aérosols tels que les désodorisants, les mousses à raser, les déodorants, les produits de nettoyage, les détachants, les brumisateurs ;
- les bouteilles de sirop ;
- les boîtes de conserve ;
- les canettes ;
- les barquettes en aluminium ;
- les boîtes en métal ;
- et même les couvercles et capsules métalliques.

A déposer en déchèterie.



Les aérosols ayant contenus des produits dangereux comme des insecticides, des lubrifiants, des dégrissants, des peintures, des vernis et des solvants.



Pourquoi ne faut-il pas déposer dans le sac de tri les flacons qui ont contenu des produits chimiques ou des solvants ?

Tout d'abord, parce que ce type de flacons pose des problèmes techniques au moment du recyclage (séparer le produit résiduel du métal). Mais, c'est aussi pour des raisons d'hygiène et de sécurité pour les opérateurs tout au long de la chaîne de collecte et de tri.

Vous avez la parole

• Le tri des bouchons, des capsules et des couvercles

« J'essaie de respecter mon environnement en triant au mieux mes déchets. Concernant les bouchons, les capsules et les couvercles, je ne sais jamais si nous pouvons les recycler, si oui, lesquels et où les déposer ? Merci et à bientôt. »

N.G., Bouzonville

• **Les bouchons en plastique** que vous pouvez retrouver sur les bouteilles et les flacons en plastique **sont recyclables**. Mais, déposé seul dans votre sac de collecte sélective, le bouchon ne pourra pas être valorisé à cause de sa petite taille, il sera assimilé aux refus. Vous permettrez qu'ils soient recyclés tout simplement en les replaçant sur leurs contenants (une fois qu'ils sont bien vidés) et en les déposant ensuite dans votre sac jaune transparent, votre sac orange ou votre caisse jaune (selon votre lieu de résidence). Le bouchon en plastique représente 1/3 du poids d'une bouteille, **il est donc important de ne pas l'oublier et de le trier pour qu'il soit recyclé !** Si vous collectez les bouchons pour une association, vous pouvez, évidemment continuer à le faire.

• **Concernant les bouchons en liège**, nous n'avons pas de filière de traitement existante pour l'instant donc vous pouvez les déposer **dans le sac des ordures ménagères** (ou sac bleu) car nous ne pouvons pas les recycler pour l'instant.



• **Les couvercles et les capsules en métal sont également recyclables**. Depuis plusieurs mois, ils peuvent être récupérés au centre de tri des recyclables de Sainte-Fontaine grâce à un overband (aimant) placé après la cabine de pré-tri. Nous pouvons ainsi collecter tous les petits déchets métalliques recyclables.

Plus d'infos sur www.sydeme.fr

Contactez-nous au : 03 87 00 01 01

ou sur contact@sydeme.fr

Avec le soutien de :



ECO EMBALLAGES

ADEME



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie